

"Le dérèglement climatique va accroître l'intensité des épisodes pluvieux comme nous l'avons vécu le 6 octobre 2014 à Grabels. Il est donc urgent d'agir pour s'adapter à ces phénomènes et protéger l'ensemble de la population"

René Revol,
Maire de Grabels

.../... ► Déjà dotée en 2014 d'un bassin de rétention (le bassin G sur le Rieumassel), et de deux bassins d'orage (un à la confluence Rieumassel/Redonnel et un au lotissement des Carignans), la commune va connaître en 2022 et 2023 des travaux conséquents sur le Rieumassel. Confiés à Montpellier Méditerranée Métropole (3M) dans le cadre de la GEMAPI, ils s'inscrivent dans le cadre d'un avenant du PAPI2 (2015-2020) porté par le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE ou EPTB Lez).

Ils vont consister à :

- Détruire l'actuel bassin G et le redimensionner sur la nouvelle crue centennale (réhausse de la digue de 2 mètres et agrandissement du bassin de 26 000 m³ à 160 000 m³).
- Élargir le cours d'eau sur 5 secteurs.
- Redimensionner le pont de la rue Croix de Guillery près de l'école Jean Ponsy (les Bugadières) en le faisant passer de 5 à 13 mètres de large.
- Dans un second temps le pont de la RD 127 (route de Montpellier) sera également redimensionné.

L'objectif final de ces travaux consiste à assurer une capacité d'écoulement du Rieumassel égale à la crue centennale de la rivière dans toute la traversée urbaine de Grabels.

Le bassin G, dit de l'arbre blanc, sera détruit et le nouveau sera redimensionné pour la crue de 2014 (crue centennale)



Repère de crue de 2014 aux Bugadières.

Par ailleurs, la 3M a soutenu la commune par, entre autres, des travaux d'urgence sur le Bassin G, la prise en compte du nouveau risque débordement et ruissellement dans l'urbanisme à travers un nouveau zonage et règlement pluvial, l'augmentation de la fréquence des interventions de gestion des cours d'eau notamment du Rieumassel et par un appui à la gestion de crise (installation d'un capteur dans le bassin G, actualisation du PCS...).

L'EPTB Lez (SYBLE), dans le cadre du PAPII (2007-2014), avait organisé une vaste campagne de poses de repères de crues sur l'ensemble du bassin versant du Lez dont plusieurs à Grabels. Dans le cadre du PAPI2 (2015-2020), trois repères de 2014 ont été installés sur la commune.

Par ailleurs, l'EPTB Lez a mis en place une campagne de diagnostics de vulnérabilité et de plans familiaux de mise en sécurité gratuits (dispositif Lez'Alabri) auprès des particuliers. 100 ont été réalisés sur Grabels. Depuis 2018, les riverains éligibles peuvent bénéficier de financements publics à hauteur de 80% minimum (État et Conseil Départemental) pour réaliser des travaux. 30 dossiers de travaux sont en cours de réalisation.

Enfin, les riverains, à leur tour, se sont mobilisés au lendemain de la catastrophe en constituant plusieurs associations. De nos jours, l'association "Tous au SEC (Sinistrés En Colère)", créée en novembre 2014 après le recueil de 450 signatures de Grabellois mécontents, s'est tournée, depuis, vers la recherche d'un véritable changement de paradigme juridique en matière de prévention, estimant que le droit de l'environnement doit désormais primer sur le droit de l'urbanisme. Tous au SEC est associée aux travaux de la commune sur le PAPI et siège au Comité Citoyen de la transition écologique.

Ce document a été réalisé par la Mission Interrégionale "Inondation Arc Méditerranéen" (MIAM) et le bureau d'étude SUDALEA.
Maquette Éric Mégou, traduction Alexander Colvine

Mosson Coulée Verte, René Revols (maire de Grabels), Jean-Pierre Olivares, Julien Renzoni, Anne Boursiac, Nicolas Zumbiehl, Vivien Nguyen Van, Rémy Fromentin, Henri Sanchez, Marie-Annick Alexandre, Cathy Vignon, Richard Hawkins.

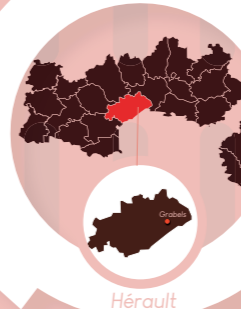


Remerciements à : la Mairie de Grabels, l'EPTB Lez, Montpellier Méditerranée Métropole, la préfecture et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 34), Tous au SEC, Lou Dragàs,

Les photos dont le crédit n'est pas précisé sont de Jean-Marc Décombe/SUDALEA.



Le Rieumassel au pied de l'école maternelle aux Bugadières.



Grabels 2014
Le Rieumassel

Grabels, Mosson et Rieumassel

Situation : Grabels est une commune du département de l'Hérault (34) de 8603 habitants (recensement de 2018), qui, comme l'ensemble des communes de l'agglomération montpelliéraine, a connu une croissance urbaine spectaculaire lors de ces dernières décennies (1020 habitants en 1968). Le village ancien, construit au pied d'un coteau sur lequel il s'est étendu, est longé du nord-ouest au sud-est par la Mosson. Cette rivière traverse l'ouest de l'agglomération de Montpellier, puis se jette en partie dans le Lez et en partie dans l'étang de l'Arnel à Villeneuve-lès-Maguelone. A Grabels, la Mosson reçoit tout d'abord le ruisseau de la Soucarède en rive droite, puis le Rieumassel en rive gauche.



Lotissement au bord du Rieumassel, Crédit photo EPTB Lez

publication : septembre 2021



Les 6 et 7 octobre 2014, le Rieumassel se déchaîne !

L'année 2014 a été ponctuée par de nombreux épisodes pluvieux intenses sur l'ensemble de l'arc méditerranéen. De janvier à l'automne, se sont successivement le Var, les Alpes-Maritimes, le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales qui en ont souffert. Sur Grabels, un premier épisode avait nécessité un hélitreuilage au moulin de la Grave (confluence Mosson/Rieumassel) dans la nuit du 29 au 30 septembre. L'épisode qui a frappé la commune dans la nuit du 6 au 7 octobre a été bien plus violent encore. Le plus fort des précipitations s'est surtout abattu sur le bassin versant du Rieumassel et de son affluent principal le Redonnel. Autour de Grabels et Juvignac, les cumuls de pluie ont atteint 292 mm en 6h (de 19h45 à 2h du matin) avec des pics à 140 mm en une heure.



Equipé depuis 2010 d'un bassin écrêteur (bassin G dit de l'arbre blanc) d'une capacité de 26 000 m³ et construit en amont des zones habitées, le Rieumassel l'a très rapidement rempli. Il a ensuite submergé sa digue, et, renforcé par le ruissellement urbain qui descendait du centre ancien où l'eau atteignait 50 cm par endroit, a inondé brutalement et en pleine nuit des quartiers comme ceux du soleil, du Rio et des Bugadières. De son côté, la Soucarède a également débordé et causé de graves dégâts dans des habitations dans le quartier de Bel-Air. La Mosson, elle, a été beaucoup moins impactée sauf au niveau du moulin de la Grave.

Bien que dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et d'un dispositif privé d'appui à l'alerte qui ont fonctionné normalement, la commune s'est retrouvée surprise par l'extrême violence et par la rapidité de la crue.

La rupture de hautes clôtures en pierres a, de plus, provoqué un vrai effet de chasse d'eau dans les rez-de-chaussée de certaines habitations.

L'eau, par endroits, a atteint près de 2 mètres.

Le bilan est lourd mais il n'y a eu heureusement aucune victime :

- 574 foyers sinistrés, parmi eux un peu plus de 200 foyers ont vu les pièces de vie atteintes et une soixantaine d'entre eux ont dû trouver des logements d'urgence.
- 31 personnes hélitreuillées.
- 223 véhicules détruits.
- Des bâtiments communaux ont été gravement endommagés (épicerie sociale, centre socioculturel de Gutenberg) ou plus légèrement atteints.
- Les voiries ont été fortement dégradées, et en particulier, le pont de l'école maternelle.
- Les dégâts sur les biens communaux et la voirie s'élèvent à plus d'1 million d'euros.



Les inondations historiques :

L'histoire du village a très souvent été ponctuée par les crues, mais essentiellement par celles de la Mosson. Pour cette rivière, la crue de référence est, à Grabels, celle des 26 et 27 septembre 1933 lors de laquelle la Mosson a inondé l'écurie du château et est arrivée pratiquement au ras du toit du moulin de la Grave.

La crue du 1^{er} décembre 1971 et surtout celle du 23 septembre 1976 qui a atteint le château et a inondé le moulin de la Grave avec 1,75 m d'eau, restent dans la mémoire de certains anciens. En revanche ni de mémoire d'homme, ni dans les chroniques, on ne retrouve la trace d'une crue du Rieumassel aussi importante que celle des 6 et 7 octobre 2014.

Celle-ci, qui a dépassé les modèles pris en compte par le PPRi de 2001, a été qualifiée d'exceptionnelle en dépassant largement la crue centennale estimée à l'époque.



Quelques repères de crue sur la commune au niveau du moulin de la Grave avant sa destruction en 2016.

Le plus haut repère de crue marquait celle de 1933. Ceux plus bas indiquaient les crues de septembre 1976 et décembre 2002.

Crédit photo : Cathy Vignon/Mosson Coulée Verte.



GRABELS

Une résidente du lotissement du Rieumassel témoigne :

« Tout d'un coup, la rue se remplit, l'eau monte sur le trottoir, elle est claire, par précaution, nous décidons d'aller surélever ce qui est dans le garage et descendons. Au moment où nous ouvrons la porte de l'escalier, nous voyons arriver par-dessous la porte du garage une vague marron qui en moins de temps qu'il ne faut pour le dire se cogne à la cloison de la buanderie emportant tout sur son passage, y compris des seaux de crépi encore pleins ! »

Un résident de l'impasse plein soleil raconte :

« L'eau monte, la porte vole en éclats et l'eau rentre dans la maison, plus d'électricité, dans le noir, nous nous mettons à l'abri nous 4 sur le lit en hauteur de mon fils... »

L'eau continue de monter en 20mn jusqu'à 1.6m et arrive au milieu du matelas puis s'arrête enfin. Nous entendons un hélicoptère au-dessus de notre maison, un pompier nous appelle et nous demande si nous voulons être hélitreuillés. Mais voyant que l'eau commence à baisser nous lui disons que nous sommes sauvés et que tout va bien. »



Les acteurs et les mesures de la gestion post-inondations :

Au lendemain de la catastrophe, plusieurs acteurs se sont impliqués pour réagir à cette nouvelle donne concernant le Rieumassel.

L'aléa, qui a largement dépassé la crue de projet du PPRi de 2001 conduit actuellement l'État à le réviser et à requalifier l'occurrence de l'ancienne crue de projet qui est passée de centennale à trentennale. La crue de 2014, qualifiée de "nouvelle" crue centennale deviendra donc, pour cette rivière, la crue de référence. Cette révision a fait l'objet d'un "porter à connaissance" (PAC) auprès de la commune. Pour la Mosson, la crue de référence restera celle de 1933.

Par ailleurs deux habitations ont fait l'objet de délocalisations. Il s'agit du moulin de la Grave (à la confluence de la Mosson et du Rieumassel) et d'une habitation située en rive gauche de la Soucarède.

En 2014, la commune, qui a dépensé 1 million d'euros de travaux de réparations et nettoyages sur les voiries et les bâtiments publics, était déjà dotée d'un DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) et d'un PCS (plan communal de sauvegarde) appuyé par un système complémentaire d'alerte privé. Ce système permet d'envoyer des SMS aux riverains. Ce PCS est régulièrement mis à jour et peut compter sur les 80 bénévoles de sa réserve communale de sécurité civile rapidement mobilisable.

L'impasse du plein soleil...et aujourd'hui. Crédit-photo : EPTB Lez.

